



Utilisation de la carte bancaire de mes parents

Par **mariesch**, le **12/03/2019** à **09:16**

Bonjour,rrnrnJe ne sais pas exactement dans quelle catégorie classer mon problème, je vais donc le mettre ici et espérer que quelqu'un pourra me réorienter là où il faut.rnrnJe suis étudiante majeure vivant encore chez mes parents, sans emplois. Je possède un compte paypal sur lequel j'avais enregistré la carte professionnelle de la PME de mon père.rnrnAu cours de l'année dernière, je l'ai utilisée de manière assez peu regardante. En janvier, mes parents ont commencé à remarquer les dépenses et m'ont demandé si j'en étais à l'origine, mentionnant quelque chose comme 800 €. En présence de mon père, j'ai paniqué et ai dit que non, ils ont donc déclaré une fraude auprès de leur banque. Je ne sais pas si des poursuites légales ont été entamées.rnrnLa banque a donc commencé à rappeler les différents paiements pour des produits et services que j'ai déjà reçus ou consommés, donc certains me demandent donc de réitérer le paiement.rnrnJ'ai examiné mes paiements, et il s'agit en fait d'un total de 2.120 € sur la période d'août 2018 à janvier 2019. rnrnJe regrette de ne pas m'être manifesté et j'ai peur que les répercussions ne fassent que s'aggraver. Je sais que mes parents ne porteraient pas plaintes contre moi et je compte leur avouer ma bourde mais j'ai peur qu'ils soient accusé de fausse déclaration de fraude.rnrnJe voudrais donc savoir ce que je risque et ce que risquent mes parents en cas de rétractation, sur le plan légal et financier.rnrnMerci d'avance de votre aide.

Par **jodelariege**, le **12/03/2019** à **09:38**

bonjour ; ce sont surtout vos parents qui risquent quelque chose puisqu'ils ont fait une fausse déclaration:rrnrn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2428>ndites leur vite la

vérité et qu'ils remboursent vite aussi la banque....

Par **morobar**, le **12/03/2019** à **11:02**

Bonjour,
Les parents ne risquent rien, ils n'ont pas fait de fausse déclaration.
Il n'y a pas vol entre parents et ascendants.
Par contre la jeune fille a volé une entreprise, celle de ses parents, et escroqué un certain nombre de commerçants.
Elle devra donc répondre de ses actes.

Par **jodelariege**, le **12/03/2019** à **11:35**

Bonjour morobar,
Je pense que la question : les parents n'ont ils pas fait une fausse déclaration en disant être victime d'une fraude ? même s'ils sont de bonne foi, et n'étaient pas au courant de l'argent été dépensé par leur fille ?

Par **morobar**, le **13/03/2019** à **08:35**

"Bonne foi" et "fraude" sont des qualificatifs qu'on ne peut pas associer dans la même phrase.
Les parents ne fraudent pas puisqu'ils ignorent qui procède aux paiements frauduleux, cela peut être un salarié de la banque (j'ai vu cela il y a peu) comme un salarié de l'entreprise, un voisin de palier qui a surpris du courrier...

Par **jodelariege**, le **13/03/2019** à **09:12**

bonjour ;ok et merci pour votre réponse.